



FICHE DE POSTE

ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF : ASSISTANT de SERVICE SOCIAL

Classification : P1
N° 2023-102

Page 1/4

PÔLE UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (PUPEA)

- FILIERE DE PSYCHIATRIE PERINATALE -

- Informations générales -

Intitulé du poste : Assistant socio-éducatif : assistant de service social

Responsable hiérarchique :

Cadre de santé : Mme E. MIRA

Cadre supérieur de santé-Assistante de pôle : Mme E. LAFON

Responsable fonctionnel :

Médecin responsable de la filière Psychiatrie périnatale : Mme le Dr A.L. SUTTER-DALLAY

Chef de pôle : M. le Professeur M. BOUVARD

Responsable métier :

Cadre Socio-éducatif : Mme N. LOUSTAU

Lieu de travail :

Centre Hospitalier Charles Perrens, 121 rue de la Béchade à Bordeaux

Hôpital de jour situé au CHU/Maternité Pellegrin.

Dispositif de soins du Réseau de psychiatrie périnatale : unité d'hospitalisation temps complet mère enfant (UME), Hôpital de jour, EREMOPP (Equipe Ressource Et Mobile en PPN).


- Références réglementaires et/ou institutionnelles -

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles art L411-1 à L441-6

Vu décret n°2018-731 du 21 août 2018 portant disposition statutaires communes à certains corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif

Vu l'Ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L 332-15 à L 332-17, L 352 à L 352-4, L 352-6.

	FICHE DE POSTE ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF : ASSISTANT de SERVICE SOCIAL	Classification : P1 N° 2023-102
		Page 2/4


- Mission et activités du poste -

Mission générale du poste :

Mise en œuvre de la méthodologie d'intervention sociale d'aide à la personne et de l'intervention sociale d'intérêt collectif, soutien et médiation auprès des familles et intervenants, diagnostic et expertise sociale, travail en réseau.

Activités principales

- Informer la personne sur les procédures, les différents modes de garde, les différents acteurs, l'accès aux droits, à la santé
- Etablir un diagnostic social et mettre en place un plan d'aide en concertation avec les personnes
- Participer à l'élaboration de bilans pluridisciplinaires
- Apporter une aide aux personnes en favorisant ses propres ressources et celles de son environnement, interventions administratives en vue du recouvrement des droits administratifs, recherches de structures
- Assurer un rôle de soutien et de médiation auprès des personnes
- Apporter un éclairage social et un avis d'expert
- S'inscrire dans la prévention et/ou la protection des mineurs
- Accompagner les parents
- Établir des liaisons intra et extra-hospitalières
- Assurer le suivi social du dossier patient informatisé
- Recueillir les informations nécessaires à la saisie de l'activité dans le DPI
- Contribuer à la professionnalisation des étudiants en service social
- Sensibiliser (par des actions de formation) les professionnels de la santé, du social et inversement
- S'inscrire conjointement dans des actions collectives d'équipe
- S'impliquer dans les entretiens annuels d'évaluation et de formation
- S'inscrire dans une dynamique d'approfondissement et d'amélioration des connaissances
- Participer à la veille sociale.

	FICHE DE POSTE ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF : ASSISTANT de SERVICE SOCIAL	Classification : P1 N° 2023-102
		Page 3/4

- Caractéristiques de maîtrise du poste -

Diplôme requis :

- Diplôme d'État d'Assistant de Service Social obligatoire

Connaissances :


- Connaissances des techniques du domaine d'activité (entretien, écrits)
- Connaissances de la législation concernant la protection des mineurs, de la femme enceinte
- Connaissances théoriques en psychopathologie, développement de l'enfant et de l'adolescent et théorie de l'attachement
- Connaissances des politiques sociales et plus particulièrement de celles en lien la santé et la protection de l'enfance
- Connaissances en droit public
- Connaissances des institutions accueillant des mineurs, des femmes enceintes, des mères avec enfant(s)
- Connaissances des réseaux intra et extra-hospitaliers
- Connaissance des outils informatiques institutionnels
- Connaissance des procédures en vigueur au CHCP.

Savoir être :

- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à travailler en partenariat
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse
- Disponible, adaptable aux contraintes du poste
- Sens de l'initiative et de l'organisation.

Savoir-faire :

- Evaluer une situation sociale
- Accompagner, conseiller une personne, un groupe
- Concevoir un projet, une démarche
- Savoir rendre compte et transmettre
- Identifier et analyser des situations d'urgence et définir des actions de protection des personnes (mineurs et majeurs)
- Savoir rédiger des écrits professionnels dans le cadre réglementaire encadrant la profession d'ASS.

	FICHE DE POSTE ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF : ASSISTANT de SERVICE SOCIAL	Classification : P1 N° 2023-102
		Page 4/4

- Relations -

Relations internes :

Chef de pôle et médecins référents, cadre de santé et cadre supérieur de santé.
 Equipes pluridisciplinaires des unités du RPP et du PUPEA. Unités de soins du CHCP.
 Services administratifs. Service social.

Relations externes :

Services administratifs et sociaux (Conseils Départementaux de la Région Nouvelle Aquitaine sud, notamment aide sociale à l'enfance, PMI, M.D.S.I., C.C.A.S., M.D.P.H., CAF...), services sociaux des maternités, structures d'hébergement, parquet des mineurs, Services des tutelles...

- Spécificités du poste -

- Poste à temps plein
- Horaires en journée du lundi au vendredi
- Gestion du temps de travail selon le protocole d'aménagement et de réduction du temps de travail institutionnel en vigueur
- Prises en charge sociales dans le cadre d'un service de psychiatrie périnatale en collaboration avec sa collègue ASE à mi-temps au RPP :
 - 5 lits mamans, 5 lits bébés et 4 lits femmes enceintes en hospitalisation complète
 - 6 places mamans et 6 places bébés en hospitalisation de jour au CHU, consultations sur les deux sites,
- Permis B indispensable.

EPI : Nous rappelons que l'utilisation de produits ou matériels dangereux ou exposition à des matières biologiques, impliquent l'obligation du port des Equipements de Protection Individuelle et qu'il est de la responsabilité du professionnel de se protéger.